

II/ ENTRE TRADITION ET MODERNISATION

1°) Une équation délicate : économiser le combustible et améliorer la qualité

Les ressources en charbon de bois étant limitées et Jules Rozet pouvant difficilement compter sur les adjudications pour obtenir le complément absolument nécessaire, il devient impératif d'économiser le combustible. Il est l'un des premiers à s'aventurer dans cette voie si l'on se fie à son dossier de Légion d'Honneur²⁵¹. Cet avis semble bien confirmé par les élèves-ingénieurs de l'Ecole des Mines laissant entendre qu'il se tenait au courant des expériences en cours ou relatées dans certaines revues spécialisées et qu'il se serait engouffré dans le mouvement d'innovation se développant alors dans la sidérurgie au charbon de bois²⁵².

Effectivement, la mise au mille du haut-fourneau (dont la production est environ de 67.000 à 78.000 kg de fonte par mois) met en évidence une diminution progressive de la consommation de charbon de bois. De 1823 à 1825, la moyenne est de 27,14 tx ; en général elle se tient aux environs de 25 à 26, et ne dépasse 27 que dans les moments de mauvais fonctionnement²⁵³. De 1826 à 1828, elle descend à 25,84 tx. Cette baisse se confirme de 1829 à 1831 avec une moyenne de 24,10 tx et est le fruit des soins apportés Jules Rozet à la marche du haut-fourneau et aussi de l'affinerie.

Haut-fourneau du Clos Mortier	
Mise au mille (1823-1831)	
<i>Source : A. D. Haute-Marne, 50 J, Journal du Clos Mortier</i>	
Période	Nombre de tonneaux de charbon de bois aux mille kg de fer
1823 – 1825	27,14
1826 - 1828	25,84
1829 - 1831	24,10

Le Journal indique en effet que la consommation de chacun des feux d'affinerie s'établissait au début (juin 1823) à environ 40 tx de charbon au mille, diminuant de façon très sensible à partir du mois de février 1825 pour s'établir autour de 34 à 35. Elle descend même une fois en dessous de 33 avec le chiffre record de 32,97. Le Journal note que Jules Rozet accorde des gratifications à plusieurs reprises aux forgerons à partir du mois de janvier 1826 pour le motif suivant : « Economie de rasses de charbon » aux feux d'affinerie²⁵⁴.

Comment Jules Rozet parvient-il à réaliser ces économies de combustible ? Cela

²⁵¹ : A. D. Haute-Marne, 48 M 8 et 9 : « Il a le premier dans la Haute-Marne, construit des feux couverts ; ce nouveau mode de travail comparé à l'ancien, produisit une économie de 15% sur le charbon de bois. »

²⁵² : Sur le mouvement d'innovation dans la consommation du charbon de bois : Serge BENOIT, « La consommation du combustible végétal », art. cit., p. 102 et suiv..

²⁵³ : A partir du mois de septembre 1824, elle dépasse 28, et aux mois de mai et juin 1825, elle monte à 34,25 : l'écrivain note alors dans le Journal : « Le fourneau va mal ».

s'explique par l'installation d'un système de fonctionnement « à gueulard fermé »²⁵⁵, procédé permettant de récupérer la chaleur du haut-fourneau et des feux d'affinerie vraisemblablement établi vers 1825 ou 1826 mais attesté seulement en 1835²⁵⁶.

Cependant, au bout d'un certain temps, Jules Rozet se pose peut-être la question de savoir s'il n'a pas été un peu trop loin dans ses économies de charbon de bois. De fait, on observe que la consommation de combustible végétal se relève dans les feux d'affinerie. Dans le premier (la production en est destinée à la fabrication des fers marchands), elle remonte et se stabilise à une valeur comprise entre 37 et 40 tx²⁵⁷, ce qui ne peut pas être mis au compte d'une soudaine abondance du combustible végétal. Jules Rozet a vraisemblablement constaté qu'à trop vouloir réduire la proportion de charbon de bois, il provoquait une baisse de la qualité du fer. Plusieurs lettres de clients lui en font d'ailleurs le reproche, comme ce marchand des environs de Lille se plaignant du dernier lot de barres : il le trouve si « sec et cassant » qu'il se demande s'il n'a pas été fabriqué au charbon de terre²⁵⁸. Jules Rozet relève alors un peu ses mises au mille.

Mais en septembre 1829 et dans les mois suivants, le chiffre redescend à nouveau aux environs de 33 aux feux d'affinerie et à 23 dans le haut-fourneau (en novembre on tombe à 22, chiffre qui représente le minimum absolu, jamais enregistré jusque là). Il ne s'agit plus ici d'expérience d'économie mais de pénurie. C'est la raréfaction du charbon de bois qui contraint Jules Rozet à des réductions drastiques. On ignore si cet affaissement de la mise au mille a eu des conséquences sur la qualité du fer car on ne dispose que de deux lettres dans le courrier reçu au Clos Mortier cette année-là. Mais la persistance des reproches exprimés en 1830 et encore en 1831 par divers clients fait penser que l'insuffisance de la proportion de combustible dans l'élaboration de la fonte et du fer persiste. Pourtant, à la lecture d'une lettre adressée au mois de juillet 1830 par son régisseur, on ne peut pas soupçonner la gravité des problèmes posés par la pénurie de charbon de bois ni les répercussions qu'elle provoque sur la qualité²⁵⁹.

2°) La commercialisation des fers marchands et la menace des fers au coke

Par une lettre circulaire adressée en février 1823 aux clients de l'usine juste avant de reprendre le Clos Mortier, Jules Rozet annonçait qu'il poursuivait les fabrications habituelles, à

²⁵⁴ : A. D. Haute-Marne, 50 J Fonds Rozet, Journal du Clos Mortier.

²⁵⁵ : E.N.S.M.P., TISSOT, M 1859/1 (680), *Journal de voyage*, p. 22.

²⁵⁶ : E.N.S.M.P., CHATELUS, J 1835 (44), *Voyage, 1° Marne, 2° Champagne*, p. 31-35 : « Au dessus du gueulard, on a établi six tours en briques dans lesquelles sont placées des chaudières en fontes de 1 m de diamètre et traversées au centre par un tuyau coulé avec elles. La flamme perdue passe dans ces fours, lèche l'extérieur des chaudières et en traverse le centre. (...) On y place le fil de fer pour lui donner différents recuits. »

²⁵⁷ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Fonds Rozet, Journal du Clos Mortier, novembre 1827.

²⁵⁸ : A.P.V.M., Lettre de Tréca-Tréca à Rozet, Orchies le 26 juin 1828.

²⁵⁹ : A.P.V.M. : Le Clos Mortier, le 15 juillet 1830, Féron, régisseur, à Rozet, de présent chez Mr Massenat, négociant, rue de Ventadour n° 9, Paris. : « Le fourneau continue a bien aller, la tuyère ne bouge pas l'ouvrage est très facile, les dernières gueuses pèsent de 2.500 à 2.600 k°. La fonte est toute noir (sic) & nous sommes à 4 baches 1/2 de mine. (...) La forge et la tirerie vont bon train. La tranquillité règne personne ne se dérange, Mariotte ne quitte pas un instant la besogne. Je ne vois rien de nouveau à vous apprendre. »

savoir les fers marchands et la fenderie, et il communiquait ses prix. Les réponses reçues permettent de dessiner l'aire géographique de la distribution de ces productions et d'apprécier l'héritage laissé par la politique commerciale de Jean-Baptiste Arson, le précédent exploitant. En comparaison du début du siècle, quand Jean-Hubert Rozet assurait personnellement la direction du Clos Mortier, on observe que les positions de 1823 sont devenues plus avantageuses en Champagne, en Picardie et dans le Nord ; elles se maintiennent en Normandie. Par contre, elles se sont affaiblies dans le Midi et encore plus à Paris ; elles ont complètement disparu dans le sud du Bassin parisien (Orléans).

Société Rozet & Deminuid				
Forges du Clos Mortier				
Clientèle des fers marchands et des fers de fenderie en 1823				
<i>Source : A.P.V.M., lettres reçues de marchands de fer en 1823</i>				
Région	Ville	Client	Nb. de lettres	Total
St-Dizier	St-Dizier	A. Deschamps, commissionnaire	12	17
	St-Dizier	Munerelle, (?)	1	
	St-Dizier	Paymal Lasson, commissionnaire	3	
	St-Dizier	Dehault, commissionnaire	1	
Champagne	Brienne-le-Ch.	Millot, marchand de fer	1	38
	Troyes	Lombard Bourdon, marchand de fer	5	
	Vitry-le-Fr.	Chevillion, marchand de fer	6	
		Tisserand Royère, négociant et marchand de fer	2	
	Châlons-sur-M.	Coeuret Buelle, marchand de fer	11	
		Royer Lassalle, marchand de fer	5	
	Epernay	Chanoine aîné, marchand de fer et négociant en vin	5	
	Montmirail	Cruchet, marchand de fer	1	
Veuve C. Bailly, née Léonard, marchand de fer		2		
Barrois	Bar-le-Duc	Boulet, marchand de fer	4	12
		P. Darnault, marchand de fer	4	
		Robert Bannet, marchand de fer	3	
	Ligny-en-Barrois	Willemart Grosjean, négociant et marchand de fer	1	
Paris		Rebour, puis Sallier Rebour, marchand de fer	1	5
		Sigat, marchand de fer	1	
		A. Buisson, marchand de fer	1	
		Braillon Poitevin, marchand de fer	1	
		Dumont J. N., marchand de fer	1	
Région parisienne	Meaux	Bourcier, marchand de fer	7	10
	La Ferté-sous-J.	Lamisse, marchand de fer	1	
	Pontoise	Collas, marchand de fer marchand de fer	2	
Normandie	Rouen	Delabarre Deforge, marchand de fer	2	10
		Vallée, marchand de fer	2	
		Morel, marchand de fer	1	
	Gisors	Tison, marchand de fer	1	
	Neuchâtel-en-Bray	De la Condrie, marchand de fer	4	
Picardie et Soisson	Soissons	Vve Lebat Desjardins, marchand de fer	2	
	Roye	Minard, marchand de fer	1	
	Beauvais	Jamin, marchand de fer	3	

		Desmaret, marchand de fer	1	27
		Villain, marchand de fer	1	
	St-Quentin	Sangnier Dejoie, marchand de fer	7	
	Amiens	Cauchye, Vve Lefebvre, marchand de fer	3	
		Deflesselle, marchand de fer	3	
		Dieu Boyeldieu, marchand de fer	2	
		Du Caron, marchand de fer	4	
Péronne	Vermond, marchand de fer	2		
Nord et Pas-de-Calais	Arras	Vasseur, marchand de fer	7	23
	Douai	Tréca Leleu, marchand de fer	1	
	Lille	B. Vasseur, marchand de fer	11	
		Bocquet & Cie, marchand de fer	1	
		Guée (?), Becquet & Cie, marchand de fer	1	
Béthune	Legay Brunet, marchand de fer	2		
Midi	Gray	Dufournel Frères et Robinet, marchands de fer	3	16
	Mâcon	Gris Aîné, marchand de fer	4	
	Lyon	César Dufournel, négociant et marchand de fer	9	
				158

Jules Rozet s'emploie à reconquérir le marché parisien. Il prend contact avec quelques marchands de la capitale, sans beaucoup de succès au début, avec plus de bonheur ensuite, comme le montre le tableau de 1828, année la plus tardive que nous permettent de retenir les archives²⁶⁰. Les clients ne semblent pas trop mécontents des soins apportés à sa fabrication, comparée à celle de Jean-Baptiste Arson dont les fers étaient, selon eux, toujours trop épais²⁶¹ et la fenderie peu soignée²⁶². Dans le Midi, on n'a pas gardé non plus très bon souvenir des livraisons effectuées avant 1822. De Lyon, Dufournel²⁶³ écrit à Jules Rozet qu'il lui a fallu discuter ferme avec ses associés avant de passer commande d'un lot d'essai ; il fait savoir quelques temps plus tard que le cloutier auquel il a adressé une partie de ce petit envoi n'a pas été

²⁶⁰ : On ne peut guère choisir d'autre année que 1828. En effet, les copies de lettres de la série 50 J des A. D. de la Haute-Marne ne commencent qu'en 1833. On dispose d'un petit registre intitulé « Expéditions de fers marchands (mai 1823-Juin 1834) » qui s'intéresse surtout aux poids mensuels et donne la liste des destinataires sans toujours préciser leur adresse ; on peut le compléter grâce à la correspondance reçue au Clos Mortier (A.P.V.M.). Mais celle-ci est peu utile à partir de 1829 à cause des lacunes et de l'absence de lettres de clients extérieurs à la Champagne métallurgique. Prendre l'année 1830, 1831 ou 1832 n'a guère de signification car la presque totalité de la production de fer est alors utilisée à l'intérieur des ateliers du Clos Mortier ; quelques fers marchands et fers de fenderie sont encore écoulés auprès de clients du nord de la France mais les marchands de fer de Paris ont alors complètement disparu de la liste. C'est donc la série de l'année 1828 qui fournit la documentation la plus satisfaisante si l'on veut dresser un état de la clientèle par rapport à 1823, l'année des débuts de Jules Rozet.

²⁶¹ : A.P.V.M., lettre de Lamisse, marchand de fer à J. Rozet, La Ferté sous Jouarre, le 12 Avril 1823 : « Il faudrait tacher de nous servir un peu mieux que Mr Arson car il nous faisait toujours ces fers trop épais". (.....) Si vous nous servez bien nous vous ferons toujours la préférence (sic) car Mr Arson d'Eurville nous fait toujours ces fers trop fort aussy pour notre usage. »

²⁶² : A.P.V.M., lettre de Guée (?) Becquet & Cie à Rozet, Lille 30 Septembre 1823 : « Vous allez recevoir pour notre compte chez Mr Mahuet 2.000 k° fafiaux de Tréveray destinés à être fendus. Nous faisons cet essai "en tremblant" car avons presque toujours eu lieu de n/ plaindre de la verge fendue à Closmortier dont les ouvriers ne sont pas assez soigneux et paraissent arracher le fer au lieu de le fendre. »

²⁶³ : La famille Dufournel comprend plusieurs représentants dont les uns tiennent des maisons de commerce de fers à Gray et à Lyon et les autres, des forges en Comté (J.-Fr. BELHOSTE, « Techniques et installations nouvelles (au XIXe siècle) », *La métallurgie comtoise, XVe-XIXe siècles*, Cahiers du Patrimoine, 1994, pp. 327-329.

enchanté de la verge fabriquée au Clos Mortier²⁶⁴. Jules Rozet enregistre tout de même quelques satisfecit, certains clients reconnaissant les améliorations apportées à sa production²⁶⁵. Mais tout en lui accordant le droit de s'en servir comme argument de vente, ils trouvent que ce n'est pas une raison pour exiger des prix si élevés. L'un d'entre eux s'étonne des prétentions du Clos Mortier et pose la question : « Le fer du Clos Mortier vaut-il celui d'Eurville ? »²⁶⁶. Un autre se montre beaucoup plus sévère et déclare que la qualité des fers du Clos Mortier reste si médiocre qu'elle ne peut s'expliquer que par une fabrication au charbon de terre ; compte tenu du prix moins élevé de ce combustible, il réclame une diminution de tarif²⁶⁷. Pour Jules Rozet, qui ne manque pas une occasion de vanter à ses clients le soin qu'il apporte à sa fabrication et qui spécifie à tout propos que ses fers sont entièrement élaborés au charbon de bois, c'est presque une condamnation. Serait-ce la conséquence des économies excessives de combustible dans les mises au mille ou de la raréfaction du charbon de bois ?

Société Rozet & Deminuid Forges du Clos Mortier Clientèle de fers marchands et fers de fenderie en 1828 <i>Sources : 1°) A.P.V.M., « Marchands de fer », 1828</i> <i>2°) A. D. Haute-Marne, 50 J, « Expéditions de fers marchands », année 1828.</i>			
Région	Marchands de fer mentionnés	Nombre de lettres reçues	Total des lettres par région
Champagne	Chanoine, puis D. Bonnay, (successeur), Epernay	4	6
	Bocquet Chérury, Ay	2	
	Galichet Auguste, Châlons		
	Didier Demanche, Reims		
Nord et Picardie	Tréca-Tréca, Orchies (près de Lille)	3	5
	Gay Frères, St-Omer	1	
	Lobbez, Péronne		
	Vermond, Péronne		
	Decroix, La Fère		
	Vasseur, Arras	1	
Paris et région parisienne	Héron Frères, Paris	6	14
	Paillot père et fils, Paris	1	
	Chaperon F., Paris	2	
	Dumont J-N., Paris	1	
	Boisseau L., Paris	1	
	Laudoux A., Paris	1	
	Robouan, Jahiet & Cie, Paris	1	
	Papillon Pezé (?), Lagny	1	

²⁶⁴ : A.P.V.M., lettre de Dufournel frères & Robinet à M. Jules Rozet, Gray le 24 novembre 1823 (R. le 28 9bre).

²⁶⁵ : A.P.V.M., Paymal Lasson, commissionnaire à St-Dizier, à Rozet et Cie, le 11 juillet 1823 : « Je viens de donner v/ adresse à un marchand de Picardie qui au dernier courrier me demandait le cours de nos environs. Je lui ai procuré dernièrement des fers du Clos Mortier, ceux que vous fabriquez ayant un peu plus de nerf que ce qu'il a eu de Mr Arson, je ne serais pas fâché qu'il les essayat. »

²⁶⁶ : A.P.V.M., Paymal Lasson à Rozet, St Dizier le 4 Novembre 1824. (R. le 11 9bre).

²⁶⁷ : A.P.V.M., Tréca-Tréca à Rozet, Orchies le 26 juin 1828, (rép le 1er juillet) : « Il me semble que vu la médiocre qualité du fer, et surtout la fabrication au charbon de terre, fabrication qui est moins frayeuse (sic) pour vous, vous pourriez remettre le dernier lot ainsi que celui qui vous reste à me livrer au cours général des autres forges. »

Cas particulier	Raulot, maître de forges à Donjeux (Haute-Marne) : projet de s'établir à Paris.	1	1
		TOTAL	26

Quoiqu'il en soit, le tableau de 1828 fait ressortir une diminution importante des expéditions et du nombre total des clients. En même temps, l'éventail des destinations se rétrécit considérablement, se limitant à la Champagne, la Picardie, au Nord et à Paris. Sur le marché parisien, où Jules Rozet fait pourtant un effort particulier, les ventes deviennent plus difficiles : la maison Héron Frères veut bien concéder qu'il existe une différence de qualité entre les fers au coke et les fers au bois au bénéfice de ces derniers, mais elle estime que le décalage de prix est de moins en moins justifié, ce pour quoi elle renonce pour le moment à une commande ferme²⁶⁸. Cette remarque de la maison Héron Frères sur les progrès des fers au charbon minéral explique le recul des fers au bois du Clos Mortier sur le marché parisien et annonce la disparition de cette fabrication quelques années après. Ces difficultés ne sont pas le propre de Jules Rozet, elles sont éprouvées aussi par ses confrères de Champagne comme le montre l'incident de 1827.

Diminution et fin de la fabrication des fers marchands (1824-1838)		
Source : A. D. Haute-Marne, 50 J, Registre « Expéditions » (Fers marchands » 1823-1838)		
Année	Poids total expédié (y compris à la fenderie et à la tirerie)	Observations
1823	mai-déc : 300.409 kg	
1824	mai-déc : 279.244 kg	
	441.063 kg	
1825	380.127 kg	
1826	289.539 kg	Juillet, sept. et oct. 1826 : « pour la Fenderie anglaise ».
1827	333.654 kg	Nov. 1827 : « pour la fenderie du Clos Mortier »
1828	343.715 kg	
1829	203.709 kg	
1830	291.730 kg	
1831	257.289 kg	Presque toutes les expéditions sont faites vers le « Cylindre ». La liste des clients se réduit au cours de l'automne
1832	191.652 kg	La liste des clients se réduit encore, sauf vers le Nord et localement. Sept. 1832 : expéditions vers « la Nouvelle Tirerie »
1833	283.249 kg	Plus de clients externes, sauf de très rares exceptions
1834	197.416 kg	Arrêt des expéditions en juin 1834
1835	-	
1836	-	
1837	-	

²⁶⁸ : A.P.V.M., lettre de Héron Frères à Rozet, Paris le 29 Septembre 1828 : « Nous avons reçu en son tems votre honore du 24 ct, nous reconnaissons bien que le prix que vous nous fixez est celui de vos confrères qui fabriquent au bois, il ne nous en est pas moins impossible d'acheter à ce prix (...). Tant que nous aurons une lutte semblable à soutenir nous nous abstenons d'acheter, à moins que les maîtres de forges ne nous fassent une faveur de 10 à 20 f par mille kilo selon l'importance de n/marché. Les fers à la houille font beaucoup de mal à ceux au bois et la différence de f. 20 qui existe entre ces deux fabrications leur donne beaucoup d'avantage, et pour ce prix être obligé de mettre en nos magasins un assortiment (...), nous serons forcés d'abandonner l'un ou l'autre. Nous attendons que le tems soit meilleur pour faire un nouveau marché avec vous, à moins que vous vous déterminiez à nous vendre au dessous des prix que vous nous avez cotté. Nous avons l'honneur de vous saluer, Héron frères. »

1838	76.289 kg	Fabrication en mai, juin, juillet et août. Le registre des expéditions de fers marchands s'arrête définitivement en 1838
------	-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3°) L'incident de 1827

La baisse des expéditions de fers marchands du Clos Mortier est à replacer dans un contexte plus large, celui d'une conjoncture moins favorable aux fers de Champagne depuis 1826²⁶⁹. Au début de l'année 1827, Deminuid fils, (vraisemblablement le fils de l'associé de Jules Rozet), fait une description assez pessimiste de l'état du commerce à Paris et signale que les fers de Bourgogne font un mauvais parti à ceux de Champagne.

Mais, contrairement à ce qu'escomptent les marchands parisiens, les maîtres de forges de Haute-Marne restent unis et, d'un commun accord, refusent de descendre en dessous du prix fixé par leur traité du 13 mars. Jouant sur le fait qu'il n'a pas été présent à cette réunion à cause d'un rendez-vous urgent à Paris – ce qui a tout l'air d'un mauvais prétexte –, disant ne pas se sentir engagé par un traité qu'il n'a pas signé, prenant les Dieux à témoins qu'il est de tout cœur avec ses confrères de Champagne, proclamant que jamais il n'a eu l'intention de vendre en dessous du tarif de ses confrères, Deminuid fils fait savoir que la suite des événements ne dépend pas de lui²⁷⁰. Soudain, on apprend en Haute-Marne qu'il vient de vendre ses fers à Paris en dessous du prix fixé par le traité, mais que cela ne l'empêche pas d'offrir de signer ce dernier après-coup. Cela fait le plus mauvais effet. Adam et Drouot, les voisins de Marnaval, s'en plaignent à Jules Rozet, disant qu'ils vont devoir s'aligner sur les prix de Deminuid fils si les marchands de fer apprennent cette fâcheuse nouvelle²⁷¹. L'irritation est beaucoup plus vive à la forge de Chamouilley, mais après s'être un peu échauffé, on revient à la raison²⁷² : puisque le fautif fait retour à l'esprit de solidarité, il faut l'accepter, après quoi, il faudra lui adresser une bonne admonestation²⁷³.

Cette affaire montre que le front des maîtres de forges peut se fissurer en cette période de rude concurrence. Elle est particulièrement contrariante sur le plan personnel pour Jules Rozet dans la mesure où la défaillance est le fait de l'homme qui – s'il s'agit bien du même Deminuid Fils, son associé – devrait coordonner sa politique commerciale avec la sienne.

4°) L'attachement au charbon de bois

Devant les progrès enregistrés par les fers des forges anglaises de Bourgogne, ne devient-il

²⁶⁹ : Denis WORONOFF, « La politique des autorisations d'usines et la question du bois », art. cit., p. 70.

²⁷⁰ : A.P.V.M., lettres de Deminuid fils à Jules Rozet, 16 et 23 mars 1827.

²⁷¹ : A.P.V.M., lettre de Adam & Drouot à Rozet, Forge de Marnaval, le 25 Mars 1827.

²⁷² : A.P.V.M., lettre de Bécus & Vivenot (Vivenot-Lamy) à Jules Rozet, au Clos Mortier, le 25 Mars 1827, Forge haute de Chamouilley,. « Nous venons de recevoir à l'instant v/ honorée de ce jour laquelle nous communique une lettre de Mr Deminuid fils qui a l'air de la chançon (sic) de se moquer de nous, cependant le mal est fait, et par un homme qui était à même de plutôt soutenir l'intérêt des forges que le sien personnel.

²⁷³ : A.P.V.M. : « Puisqu'après avoir fauté envers la société il revient au bercail, nous croyons qu'il est de l'intérêt commun de le recevoir et de lui faire signer le traité, après quoi il méritera d'avoir une savonnette, nous nous en rapportons entièrement à ce que vous ferez avec lui le prenant d'avance pour agréable, Bécus et Vivenot. »

pas urgent de remplacer les feux d'affinage au charbon de bois par des fours à puddler au charbon minéral ? C'est ce que font les maîtres de forges qui adoptent la « méthode champenoise ». Celle-ci réserve, on le sait, la totalité du charbon de bois tiré des forêts à la réduction du minerai dans le haut-fourneau afin d'obtenir une fonte au bois toujours appréciée sur le marché ; mais elle affine cette fonte dans des fours à puddler fonctionnant au charbon de terre et donnant un fer moins coûteux que dans une affinerie traditionnelle au charbon de bois²⁷⁴. En Haute-Marne, on se contente de construire seulement un ou deux fours à puddler (et non pas une batterie) ; de la sorte, la production de fer reste modérée et continue d'être mise en forme au moindre coût avec les marteaux hydrauliques existants sans qu'il soit nécessaire de se lancer dans les lourds investissements de trains de laminoirs. C'est ce que fait Marnaval en remplaçant un feu d'affinerie par deux fours à puddler (1827)²⁷⁵. Le moment est peut-être venu de se convertir encore plus complètement à la « Révolution des forges ». Dans le nord de la Haute-Marne, le Baron Lespérut est un des premiers à y penser sérieusement : en 1823-1824, avec le locataire de ses forges d'Eurville et les parents de ce dernier, il se met en mesure de rassembler le capital nécessaire (140.000 F) à la création d'une forge anglaise sur le modèle de celle de Charenton, avec le concours des propriétaires et exploitants de cet établissement, Wilson et Manby²⁷⁶. Mais pour des raisons que l'on ne connaît pas, cette forge anglaise ne voit pas le jour. Non loin de là, dans la vallée de la Blaise, Nicolas Adrien, fait un essai pour introduire les méthodes anglaises en utilisant le charbon minéral dans ses usines de Louvemont, tentative se soldant en 1827 par une faillite, plus pour des raisons financières que de techniques semble-t-il.

Pourquoi un jeune maître de forges comme Jules Rozet n'entre-t-il pas dans cette voie ? Aucune demande de forge anglaise ou de four à puddler en provenance du Clos Mortier n'a en effet laissé de trace dans les archives de la Haute-Marne ni dans celles de la Ville de St-Dizier. La correspondance de l'usine fait bien état de quelques achats de charbon minéral : ici, Jules Rozet en fait venir de Rive-de-Gier ou de Sarrebruck par l'intermédiaire de commissionnaires de Gray ou de Pont-à-Mousson, là, il est accusé par un confrère de faire des démarches auprès de son personnel pour lui retirer ses « puddleurs ». Mais on ne doit pas se laisser tromper par ces fausses pistes : en ce qui concerne le charbon de terre, les quantités en question n'ont rien à voir avec ce que peut consommer un four à puddler (ce charbon minéral est utilisé au travail du martinet) et pour les « puddleurs », il s'agit seulement du terme utilisé par le maître de forges Muël dont le frère - Muël-Doublat - à fait établir une forge anglaise à Abainville (Meuse) et

²⁷⁴ : E.N.S.M.P., J 1836 (48), DYMEKO, *Voyage en Champagne, dans les Vosges et à St-Etienne*, p. 5 : Prix du fil de fer par la méthode comtoise (entièrement au charbon de bois) = 535 francs, par la méthode champenoise = 482 francs, par la méthode anglaise avec fonte au bois (Abainville, Châtillon-sur-Seine) = 453 francs.

²⁷⁵ : A. M. St-Dizier, 2 D/2 5707, 9 mai 1838, le Conseil municipal de St-Dizier au Procureur du Roi : « La forge de Marnaval était composée avant 1827 d'un fourneau, d'un bocard et de trois feux d'affinerie (...). En 1827, un feu d'affinerie a été supprimé et remplacé par deux fours à puddler n'ayant qu'une seule cheminée (...). »

désignant à sa manière les affineurs, c'est-à-dire le type d'ouvrier qualifié recherché par Jules Rozet. L'examen du Journal du Clos Mortier ne peut laisser le moindre doute à ce sujet : aucun four à puddler n'est construit par Jules Rozet, et aucun élément de sa correspondance ne peut nous laisser penser qu'il en ait jamais eu le projet.

Faut-il en déduire que Jules Rozet reste attaché aux procédés traditionnels de fabrication du fer et refuse de suivre la piste de la modernisation dans laquelle s'engagent ses confrères ?